

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 21 DÉCEMBRE 2023

Délibération n°2023-12-21

L'an deux mille vingt-trois et le 21 décembre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de l'Agora à Saint-Pierre-de-Bœuf, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	26
■ Nombre de votants	:	31
■ Date de la convocation	:	13 décembre 2023

### Objet : Tourisme - Base de loisirs : Tarifs 2024

#### DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, Mme Brigitte BARBIER ( <i>Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET</i> ) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, Mme Marcelle CHARBONNIER, M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX ( <i>Pouvoir de Mme Agnès VORON</i> ), M. Jean-François CHANAL, Mme Franceline COMAS, M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Éric FAUSSURIER ( <i>Pouvoir de M. Philippe ARIÈS</i> ) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER ( <i>Pouvoir de M. Jacques GERY</i> ) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL ( <i>Pouvoir de Mme Martine MAZOYER</i> ) -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

#### DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Jean-Baptiste PERRET ( <i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i> ) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD -
PÉLUSSIN :	Mme Agnès VORON ( <i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i> ) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS ( <i>Pouvoir à M. Éric FAUSSURIER</i> ) -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY ( <i>Pouvoir à Mme Annick FLACHER</i> ) -
VÉRANNE :	Mme Martine MAZOYER ( <i>Pouvoir à M. Michel BOREL</i> ).

#### DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY -
PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE, Mme Martine JAROUSSE.

M. le président explique que comme chaque année, il est proposé de nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour la base de loisirs.

CAMPING DE LA LONE					
TARIFS 2024 (Tarifs TTC)					
EMPLACEMENTS (par nuit et par personne)					
	Remarque	PERIODE BASSE avril à mai Sept & octobre		PERIODE HAUTE 1er juin au 30 août	
Enfant de moins de 3 ans		gratuité			
Enfant de moins de 13 ans		3,2€	3,5€	3,4€	4€
Personne + 13 ans		5,5€	6€	5,9€	6,5€
Taxe de séjour			0,30 €		
Emplacement + 1 véhicule	Voiture ou moto	5,8€	6€	6,3€	6,5€
Emplacement seul	sur un emplacement pouvant être partagé	4,50 €		5,00 €	
Véhicule supplémentaire			3,00 €		
Chien/animaux en laisse	Soumis à autorisation		3,00 €		
Visiteur			4,00 €		
AUTRES PRESTATIONS					
	Remarques	INDIV.		COLLECTIF <sup>(1)</sup>	
Location grand marabout équipé		125,00 €		90,00 €	
Electricité	/nuit		4,00 €		
Armes	Permettant de valider la réservation d'un chalet/marabout et d'un emplacement sur une longue durée	30% du coût total de la prestation			
Caution casse chalet/marabout			500 €		
Caution prise électrique	adaptateur borne		50,00 €		
Caution nettoyage Chalet/ marabout	Prestation facturée en cas de nettoyage non fait dans les chalets et/ou marabout		75,00 €		
PRIX PAR CHALET					
	Remarques	PERIODE BASSE <sup>(2)</sup> Janvier à mai Sept à décembre	Remise de 30% - 20% basse période	PERIODE HAUTE <sup>(2)</sup> 1er juin au 30	Remise de 30% - haute- période
Nuit seule	En fonction des disponibilités (ne pas diffuser ce tarif pour favoriser la location 2 nuits)			95,00 €	
Nuit supplémentaire				75,00 €	
Semaine	7 nuits (samedi au samedi)	450,00 €		490,00 €	
Location Mobil Home 4 pers	1 nuit	50 €		60€ 72€	metre clim
Location Mobil Home 4 pers	semaine	300 €		380,00 €	
Location Mobil Home 4 pers	mois	550 €			
Location chalet au mois de novembre à février	novembre à février	700,00 €			
TARIFS RESIDENTS*					
	Remarques	Tarifs		Taxe de séjour	
Forfait résident	2 personnes + 1 véhicule + 2 autorisations accès piscine + électricité	1 700,00 €		0,20€ / résident/nuitée	
Forfait résident plus	Maximum 6 personnes (et dans la limite du respect des règles de vie et de fonctionnement du camping) + 1 véhicule + accès piscine comprise + électricité	2 000,00 €		0,20€ / résident/nuitée	
Forfait résident	4 personnes + 1 véhicule + 4 autorisations accès piscine + électricité	1 850,00 €		0,20€ / résident/nuitée	
Véhicule supplémentaire à l'année		250,00 €			
Forfait personne supplémentaire à l'année	adulte et/ou enfant	100,00 €		0,20€ / résident/nuitée	
Véhicule supplémentaire à la journée		2,00 €			
Personne supplémentaire à la journée	adulte et/ou enfant	2,00 €			
Chien/animaux en laisse	(soumis à autorisation) forfaits à l'année	60,00 €			
Le tarif des forfaits résident sont proratisés en fonction de la date d'arrivée au camping					
DIVERS					
	Remarques	Toutes catégories			
Salle d'animation	Journée	100,00 €			
Salle d'animation	1/2 journée	60,00 €			
Location sonorisation	Journée	100,00 €			
vente drap jetable		8,00 €			

(1) Tarif collectif applicable aux associations, MJC, Centre de Loisirs, Université, établissements scolaires.

(2) remise de 30 % sur les locations de chalets accordé sur des tarifs promotionnels

## MAISON DE LA LONE

## TARIFS 2024 (Tarifs TTC)

LOCATION STUDIO ou CHAMBRE					
	Remarques	PERIODE BASSE Janvier à mai Sept à décembre	Période basse remise 30%	PERIODE HAUTE 1er juin au 30 aout vacances de Noël	PERIODE HAUTE remise 30%
chambre 5 et 6	la chambre 1 nuit	35,00 €	24,50 €	40,00 €	28,00 €
Studio 4 personnes	la chambre 1 nuit	85,00 €	59,50 €	95,00 €	65,50 €
Studio 4 personnes	nuit supplémentaire à partir de la- 2eme nuit	75,00 €	52,50 €	85,00 €	59,50 €
semaine partielle	lundi au vendredi (4 nuits)	250,00 €	175,00 €		
semaine complète	7 nuits	420,00 €	294,00 €	560,00 €	392,00 €

LOCATION GITE DE 11 à 23 PERSONNES					
	Remarques	PERIODE BASSE Janvier à mai Sept à décembre	Période basse remise 30%	PERIODE HAUTE 1er juin au 30 aout vacances de Noël	PERIODE HAUTE remise 30%
Gîte partie haute 11 personnes	1 nuit	220,00 €	154,00 €	275,00 €	192,50 €
Gîte partie haute 15 personnes	1 nuit	<del>270€</del> 300€	189,00 €	<del>345€</del> 375€	241,50 €
Gîte partie haute 15 personnes	nuit supplémentaire à partir de la 3 <sup>ème</sup> nuit	225,00 €	157,50 €	300,00 €	210,00 €
Gîte complet 23 personnes	1 nuit	<del>440€</del> 440€	287,00 €	525,00 €	367,50 €
Gîte complet 23 personnes	nuit supplémentaire à partir de la 3 <sup>ème</sup> nuit	345,00 €	241,50 €	460,00 €	322,00 €

DIVERS			
	Remarques	PERIODE BASSE Janvier à mai Sept à décembre	PERIODE HAUTE 1er juin au 30 aout Noël et jour de l'an
Arhes	Permettant de valider la réservation	30,00%	
Caution location studio et chambre		1 000,00 €	
Caution location gîte 11,15 ou 23 places		2 000,00 €	
Nettoyage studio et chambre	Prestation facturée en cas de nettoyage non fait dans les chambres ou studios	75,00 €	
Nettoyage gîte 11,15 ou 23 place	Prestation facturée en cas de nettoyage non fait dans le gîte	150,00 €	
Vente de drap jetable	taie d'oreiller, drap housse	8,00 €	
Taxe de séjour	par nuit et par personne	0,20 €	

LOCATION MATERIEL DE LOISIRS			
	Remarque	Tarif	
location paddle 1 h	sur le plan d'eau	11,00 €	
location paddle 2 h	sur le plan d'eau	16,00 €	
location canoe 1 h	sur le plan d'eau	10,00 €	
location canoe 2 h	sur le plan d'eau	14,00 €	
Forfait location paddle 10h	sur le plan d'eau	80,00 €	
location VAE	journée	40,00 €	
location VAE	1/2 journée	23,00 €	
location VAE	2 jours	60,00 €	
location VAE	semaine (7 jours)	130,00 €	
Carte de course d'orientation	l'unité	2,00 €	

\* casque &amp; protections

MANIFESTATION BASE DE LOISIRS			
	Remarque	Tarif	
Mise à disposition contenair		20,00 €	

ESPACE EAUX VIVES						
ENCADREMENT (accès rivière + matériel inclus)						
TARIFS 2024	Temps	INDIV.	COLLECTIFS <sup>(3)</sup>	CE	GROUPES SCOLAIRES	CDL ET SCOL. DE LA CCPR
Cours 1 pers	1h	<del>46</del> 50€				
	2h	<del>86</del> 95€				
Cours 2 à 4 pers <sup>(4)</sup>	1h	<del>34</del> 32€				
	2h	<del>40</del> 41€				
5 pers et plus) <sup>(4)</sup> ou personne suppl	1h	<del>26</del> 27€				
	2h	<del>33</del> 34€	<del>23€</del> 23,5€/26€	<del>34</del> 33€	<del>40€</del> 19,5€	9,00 €
Forfait de base	2h pr 7 pers		<del>164€</del> 164,5€ pr 7 pers (soit <del>23€</del> 23,5€/pers)	<del>217€</del> pr 7 pers (soit <del>31€</del> /pers)	<del>250€</del> pr 14 pers (soit <del>18,5€</del> /pers)	
Cours collectif 2x2h (1/2 journée) <sup>(1)</sup> 2 activités ou personne supplémentaire	3h			<del>53€</del> 55€		
	2X2h		<del>39€</del> 42€ / <del>40€</del> 43€	<del>58€</del> 62€	<del>32€</del> 33,5€	
Forfait de base 2 x 2h	2 x 2h pr 7 pers		<del>273€</del> 280€ pr 7 pers (soit <del>39€</del> 40€ /pers)			
Prestation moniteur (sans matériel)	1h	35,00 €				
	journée	230,00 €				
Raft	1 descente				7,00 €	
Stage <sup>(1)</sup>	5 x 2h	150 €				
Stage <sup>(1)</sup>	4 x 2h		<del>79</del> 80€		<del>65</del> 66€	
Stage 2 heures supplémentaires <sup>(1)</sup>	2h	25 €	20 €		16 €	
Stage kayak individuel	4x2h	320 €				

LOCATIONS (Matériels et accès rivière ou lac)					
Locations matériel + accès rivière	Temps	INDIV.	COLLECTIFS <sup>(3)</sup>	CE	GROUPES SCOLAIRES
Raft / Hot-Dog / Kayak rivière	1h	<del>24</del> 22€		16 €	
Nage en eau vives	1h	<del>22</del> 23€		16 €	
Hot-Dog / Kayak rivière/ nage en eau	2h	<del>28</del> 29€	20	25	14
Forfait Eau Vive 10h	10h	150 €			
SUP	1h	11 €	9 €	9 €	8 €
	2h	16 €	13 €	13 €	12 €
Forfait SUP 10h	10h	80 €			
Canoe et kayak sur le lac, sup, C8	1h	10 €	9 €	9 €	8 €
	2h	14 €	13 €	13 €	12 €

ACCÈS RIVIÈRE			
TARIFS PAR PERSONNE	Temps	NON LICENCIÉ	LICENCIÉ
1/2 journée à 13h30 (licenciés)	1/2 J	10 €	<del>7</del> 7,5€
Journée	J	15 €	<del>40</del> 10,50€
1/2 journée à 13h30 (licenciés étranger)	1/2 J		<del>7</del> 8€
Journée étranger	J		<del>44</del> 12€
Animation club, scolaire, SDIS et FF	J	12 €	
Animation club, scolaire, SDIS et FF	1/2 J	8 €	
Cours SDIS	J	100€+ 2€/pers	
Année licenciés	A		80 €
Année club Rhône-Alpes Auvergne	A		<del>490€</del> 550€
Année club CK, hors AURA	A		<del>740€</del> 950€

MISE A DISPOSITION RIVIERE			
	Temps	BAS DE RIVIERE	RIVIERE ou BDL
Compétition	1/2 J	75 €	
Compétition	J	150 €	250 €
Compétition	2 jours	300 €	500 €
Privatisation EEV ou BDL	1/2 J ou J	400€/ 1/2 j	600€/j
<i>Mise à disposition dans le cadre des compétitions de l'accueil + de la salle de réunion + 3 WC haut + douches haut</i>			
Mise à disposition contenair	journée		20 €

LOCATION MATÉRIELS	
Location matériel (tarifs / personn	INDIV.
Chaussons	2 €
Gilet, Casque, Palmes, Pagaie, corn	5 €
Floteur	8 €

VENTE MATÉRIELS	
Petit matériel	
Carte CO	2 €

AIRE NATURELLE			
	Temps	INDIV.	COLLECTIF
La nuit électricité com prise	nuit	7,80 €	6,80 €
Location petit marabout	nuit	90,00 €	70,00 €
Location grand marabout équipé	nuit	<del>125€</del> 150€	<del>90€</del> 100€
Location table + bancs	jour/pers		3,00 €
Taxe de séjour			0,20 €
Cauton prise électrique	adaptateur borne		15,00 €
Cauton location marabout			500,00 €
hiver 7 jours 1 emplacement et 1 pers (5,8€/nuit.per			50,00 €

AUTRES PRESTATIONS		
	Temps	Toutes catégories
Salle de réunion journée	J	<del>100€</del> 120€
Salle de réunion	1/2 j	<del>60€</del> 70€
Location sonorisation/ideo project	J	100 €

- (1) concernent les activités suivantes : raft, kayak, nage en eaux vives, course d'orientation, SUP et tir à la carabine laser.
- (2) entre le 1er mai et le 15 septembre, le nombre de compétitions est limité à 1.
- Remise de 10 % sur les locations, accordée aux détenteurs de guides et organismes sous convention avec la Communauté de
- Remise de 6 % accordée aux détenteurs de guides des organismes suivants : "Maison du Tourisme du Pilat".
- Des remises pourront également être accordées lors d'opérations spéciales conduites par la Maison du Tourisme du Pilat et l'ADRT/
- (3) Tarif collectif applicable aux associations, MJC, Centre de Loisirs, Université, prestataire/indépendant assurant de
- (4) dans le cas où l'utilisateur souhaite 1 heure d'encadrement + 1 heure de location, le tarif applicable est équivalent à 2 heures d'enca

Versement de 30% d'arrhes pour toute réservation

Tableau des pénalités en cas d'annulation ou de changement d'effectif		
Annulation / moniteur	40€/heure	
	Moins de 20 jours	La veille ou le jour de l'activité
Modification de date		Coût des activités prévues
Annulation	arrhes	Coût moniteurs prévus*+arrhes
Changement d'effectif	Coût moniteurs prévus*	Coût des activités prévues

\* En fonction des devis validés

Ainsi, il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ**

- Approuve les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Secrétaire de séance



Charles ZILLIOX

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.